

Hygiène pratique : l'enfant

Autor(en): **D'Anjou, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 181

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quoï on lui donna une volée de coups de bâton. On dit présentement qu'il est mort. Un nommé Grégeai de Porrentruy, étant dans le vin, a aussi eu quelque chose dans un cabaret de la ville avec quelques soldats ; le lendemain on lui a donné des coups de canne à leur mode, de façon qu'il fallut le porter à l'hôpital plus mort que vivant, moitié estropié. (*)

Nous avons aussi vu passer ici un nommé Voillat d'Alle et un Cailliet, aussi du même village, lesquels étaient consorts de Rengguer. (**) On les a condamnés aux galères pour toute leur vie. Ils étaient revenus dans leur village pour la Dédicace de la St Martin 1791. On l'a su à Porrentruy, de là on est allé les prendre et ils ont été tout l'hiver en prison. Quand ils ont passé ici, ils étaient chacun sur un petit charriot ; bien enchaînés et escortés par les archers à cheval et une vingtaine de soldats de la garde de Porrentruy. Ils avaient chacun un écriteau sur la poitrine où étaient écrits en gros caractères français et allemands :

Perturbateur du repos public.

Ils ont passé la nuit dans les prisons (à Delémont), à la cour du Prince. C'est sur les terres d'empire qu'on les a menés.

Sortie des Autrichiens et arrivée de Français dans notre pays 1792

Les 24, 25, 26 avril 1792 un bruit sourd courrait que les Autrichiens quittaient Porren-

(*) Voici entres, autres, un exemple des cruautés des Autrichiens. Le 18 avril, un jeune ouvrier tisserand, originaire d'Alsace, fut accusé, par un caporal autrichien, d'avoir tenu des propos d'embauchage. Malgré ses dénégations, il fut arrêté et amené à l'hôtel de ville de Porrentruy. On le dévêtit en partie, on le lia sur un banc et alors un caporal retroussa sa capote pour ne pas être gêné il se mit à frapper le malheureux jeune homme à coups de bâton, avec intervalle entre chaque coup, mais avec une telle violence que le bâton se brisa au 24ème coup. L'officier présent fit prendre une autre canne pour achever les 6 coups qui restaient à donner. On força ensuite le supplicié à dire « Merci » au commandant et on le reconduisit à la frontière d'Alsace par le vœble et deux gardes. Arrivé à Levoncourt, le malheureux se trouva si mal qu'on ne put le transporter plus loin, et il mourut des suites de cette bastonnade. La schlague des Autrichiens est restée légendaire à Porrentruy. Au passage des Alliés, en 1813, les Autrichiens se montrèrent aussi schlagueurs qu'en 1791. Dans notre enfance, nous avons entendu souvent les vieilles gens parler avec horreur des cruautés des Kaiserliks dans notre pays et de l'obligation imposée aux suppliciés de dire merci à leurs bourreaux.

(**) Voillat et Cailliet étaient deux révolutionnaires d'Alle, ivrognes de profession, ne pouvant supporter aucune autorité ni civile ni ecclésiastique. Sans principes religieux ils ne voulaient plus de prêtres parce ceux-ci « disaient-ils, troublaient leurs consciences. » Ces deux misérables paysans avaient révo-

lutionné l'Ajoie et la Montagne.

sa résolution ; alors il s'emporta de nouveau.
— Oui, romps ce mariage, et dis à tous ce que nous avons fait uniquement pour te plaire. Raconte à tout Paris que le brillant attaché d'ambassade, le vicomte Lucien de Romeure, a voulu s'attribuer des talents qu'il ne possède pas, fais de ton père et de ton fiancé la risée générale. O ingrate enfant !

La furieuse colère du Levantin épouvantait la pauvre Alba. Il blémait ; sa voix vibrante lançait des ordres :

— Tu épousera mon ami, je te le commande, je te l'ordonne ! Ah ! ce n'est plus le temps où je te suppliais, où je te conjurais. Ce temps est passé. Tu n'oseras pas, je pense, aller contre ma volonté formelle, agir en fille révoltée.

Elle était pâle comme une morte.

— Tu refuses?... tu l'obstines toujours?...

Elle inclina la tête :

— Oui, mon père.

Dans son immense déception, et dans le trouble de la colère, il fut sur le point de la

truy (*) Déjà une huitaine de jours avant ceci, les principales familles de Porrentruy envoyaient des charriots de butin contre la Suisse. (**) Quand ce fut aux jours cités plus haut, tout le monde sauvait son butin. A Porrentruy, St-Ursanne, Delémont, tout était en mouvement ; la nuit comme le jour, on allait, on venait, on portait, on traînait son butin d'un côté et d'autre. Les uns pleuraient, les autres tombaient en faiblesse, d'autres qu'on menait par le bras pour les faire monter dans les carrosses. On ourait dit qu'on allait être pillé, brûlé, massacré.

(A suivre.)

HYGIÈNE PRATIQUE

L'ENFANT

L'enfant est la joie, il arrive comme une récompense du bon Dieu, un gage d'avenir meilleur et plus doux. Il tient dans ses menottes le cœur de son père et de sa mère. Il est l'amour et il est l'espérance. Son existence emplit immédiatement toute la maison, le frêle petit être, en son berceau, est le roi de la famille.

Autrefois, on l'embaillottait, on étendait ses petites jambes, droites entre la toile fine, on mettait ensuite un lange épais et même ses bras étaient emprisonnés. Il était ainsi roide et fort mal à son aise, mais il n'avait pas froid et ne risquait pas de déformation. Aujourd'hui, on lui met une serviette pliée en angle, un lange flottant, des bottons, ses bras et ses jambes sont libres, sa tête nue. Avec une mère très attentive, il ne s'enrhume pas. Le bébé doit téter vingt-quatre heures après sa naissance, jusque-là un peu d'eau sucrée suffit à calmer ses cris et à provoquer l'évacuation du méconium. Normalement, il doit progresser de 25 à 30

(*) Le 21 avril, l'assemblée nationale de Paris avait déclaré la guerre à l'empereur François V, roi de Bohême et de Hongrie, de la part de Louis XVI. — Le bruit courrait dans toute la Principauté que les Français allaient envahir le pays.

Le 24 avril le général de Ferrière, commandant de Belfort, avait rassuré le Prince-Evêque et fait savoir qu'il n'avait aucun ordre d'attaquer l'Evêché.

(**) Le 25 avril plus de vingt voitures chargées partirent de Porrentruy pour la Suisse ce qui jeta l'épouvante à Delémont.

Les nobles, les bourgeois riches, les officiers de la cour déménagèrent. Beaucoup de nobles dames ne pouvant plus trouver de voitures, ni de chevaux, partirent à pied. Mme de Münch, étant arrivée à pied aux Rangiers, y est accouchée.

prendre par le bras, et de la secouer rudement. Il se maîtrisa pourtant, mais, d'une voix cinglante :

— Eh bien ! puisque tu n'es qu'un enfant désobéissant, tu ne demeureras pas plus longtemps en ma présence. Va-t-en, te dis-je. Va-t'en ! Retire-toi dans ta chambae, et ne reparais devant mes yeux que lorsque tu seras devenue plus raisonnable. Oh ! qui m'eût dit que j'aurais connu cette douleur d'une révolte d'Alba ?

Elle se mit à genoux :

— Je ne me révolte pas, mon père, et je souffre affreusement de vous faire de la peine. Pardonnez-moi, et ne m'imposez pas une union qui ferait le malheur de ma vie

De sa main tremblante, il lui montrait la porte ; de sa voix irritée, il l'éloignait de sa présence.

— Inutile de rester à genoux devant moi. Je saurai bien fléchir ton obstination ! ingrate enfant !

(La suite prochainement.)

grammes par jour, avaler à chaque tétée de 50 à 60 gr. de lait. Souvent il s'endort avant d'avoir pris suffisamment de nourriture, il faut alors le réveiller doucement, l'obliger à continuer un repas dont l'insuffisance amoindrirait son sommeil.

L'occupation de l'enfant pendant les premiers mois de sa vie est de dormir ; s'il crie c'est parce qu'une chose anormale le dérange, soit dans sa toilette, soit dans sa digestion — l'aspect des selles prouve aisément l'état de l'estomac — et il faut alors surveiller attentivement le régime alimentaire de la nourrice.

Il est encore très important de sortir le bébé au grand air quand le temps est beau, à l'abri du vent, du soleil et des fraîcheurs du soir et du matin. Jamais il ne doit rester mouillé, à cause des échauffements qui en résultent ; la poudre sans parfum sur tout son corps et les bains aromatiques sont les meilleurs préservatifs des rougeurs et des érosions. Les bains, surtout, deviennent indispensables pour fortifier la chair et augmenter l'appétit.

Quand bébé crie, il ne faut ni le bercer ni le secouer, sa cervelle fragile en ressentirait des effets nuisibles même à l'intelligence ; on peut le promener doucement en le tenant sur le ventre, ce qui, presque toujours, le calme très vite.

Quand l'enfant commence à rire, à essayer ses premiers pas, la plus grande tranquillité est absolument nécessaire, la surexcitation cérébrale, qu'on provoque souvent en voulant l'amuser, est néfaste à son repos, à son développement musculaire ; de même la hâte de vouloir lui apprendre, de le montrer, de l'exhiber comme une merveille ne vaut rien. Le petit est naturellement porté à l'orgueil, il pose volontiers, aime qu'on l'admire. Quoiqu'il ne soit pas question ici de l'intellectualité mais simplement de l'hygiène physique, les deux « moi » sont tellement liés que l'un agit toujours sur l'autre. La santé — beaucoup plus souvent qu'on ne le pense — est altérée par l'état moral. La volonté met en jeu les nerfs moteurs, tandis que les nerfs sensitifs sont régis par la réaction extérieure et il est possible de développer l'esprit par l'éducation physique, comme la santé par l'impression morale.

L'enfant doit jouer, l'enfant doit rire, mais sans fatigue, sans nervosité, avec des enfants comme lui et non avec des adultes, qui l'entraînent hors de son rayon naturel, l'obligent à l'effort de lutte inconsciente. Ses membres acquerront la force par le jeu, il deviendra adroit en s'amusant. Il arrivera à porter des choses lourdes, à triompher d'obstacles par la seule idée de désir du succès, latente en lui déjà. Il faut donc lui laisser sa liberté tout en le surveillant, ne pas entraver son initiative, voir l'éclosion de sa nature dans ses goûts et diriger l'instinct vers le bien et le mieux dans le sens indiqué par l'aptitude primitive.

Il fera ce qu'il aime faire sans fatigue, de même qu'il n'éprouvera aucun mal des intempéries, s'il est aguerri, si on a su le vêtir d'une manière rationnelle, sans excès surtout. La plupart des parents sont portés à trop couvrir les bébés, on craint le rhume et on le prépare.

L'air est notre élément, non un ennemi, il doit pénétrer les pores de la peau, il fortifie, tonifie, active la circulation et plus de mal vient de sa rareté que de son excès. L'enfant vit d'air pur, d'une nourriture saine et simple, non choisie, non trop abondante, il est dangereux de le laisser manger à toute heure, de lui donner constamment des gâteaux, des friandises, sans les exclure — car leur réputation nuisible est bien surfaite — il faut ré-

gler la quantité, se rendre compte de la capacité du petit estomac, ne pas le surcharger.

Une chose à laquelle souvent on ne pense pas, c'est la soif de l'enfant.

Un dicton de campagne dit : « l'enfant chôme d'une barrique d'eau avant de pouvoir la demander », c'est extrêmement juste. Le bébé qui absorbe du lait, des bouillies, des choses chaudes et sucrées a soif d'eau pure. L'eau est la boisson naturelle, elle est digestive, assimilable, nécessaire à la vie. Le marmot tend ses menottes vers la coupe limpide, on la lui refuse à tort. Il cède à l'instinct, qui est chez lui la manifestation de la nécessité non encore déformée par la réflexion.

L'enfant que vous bercez dans vos bras et qui sourit vaguement aux anges qu'il vient de quitter pour venir ici-bas, est une petite fleur fragile à laquelle pour vivre il faut l'air et l'eau.

RENÉE D'ANJOU.

Menus propos

L'alcoolisme sous Sésostris. — Les Egyptiens, civilisés de bonne heure, ont été nos prédécesseurs en une foule de choses. L'alcoolisme, notamment, a fleuri chez eux concurrentement avec la géométrie et l'astronomie. Les érudits donnent des détails sur le cabaret égyptien, où l'on absorbait des liqueurs variées. Outre le vin et la bière, dont il se faisait une consommation prodigieuse, on avait le *skodon*, ou alcool de palmier. Des peintures du pays représentent des ivrognes emmenés au poste. Enfin des inscriptions attestent, à ce qu'on prétend, que le fameux Sésostris, pour combattre ces excès, fonda des ligues antialcooliques.

Sur ce terrain comme sur bien d'autres, les modernes n'auront donc pas eu le mérite de l'invention.

La neige dans la lune. — On mande de Boston qu'un professeur de l'observatoire d'Harvard, qui revient de la Jamaïque, se proclame l'auteur d'une découverte sensationnelle.

Ce professeur rapporte une série de photographies qui établissent selon lui l'existence de la neige dans la lune.

On ne dit pas si, sur cette neige, il y avait des traîneaux.

Parapluie lumineux. — D'après le *Salut public de Lyon*, ces jours derniers, un jeune homme qui faisait l'ascension d'une montagne de 1.100 mètres d'altitude fut surpris par la pluie. Il ouvrit aussitôt un parapluie qu'il avait eu la précaution d'emporter. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il aperçut le parapluie devenir lumineux !

Les baguettes de fer avaient été électrisées. Les gouttes en tombant lançaient des étincelles. L'ascensionniste put de la sorte s'éclairer pendant 700 mètres.

Le club alpin devrait utiliser cette particularité pour organiser, en temps de pluie, des excursions nocturnes aux flambeaux.

Un monstre. — Le tribunal de Marburg (Autriche) vient de juger le procès d'un certain Bratuscha, âgé de quarante ans, qui, de son propre aveu, a tué, fait rôti et mangé en partie sa fille âgée de douze ans.

Non seulement l'acte d'accusation n'admet pas la moindre possibilité chez lui de dérangement mental, mais il le décrit comme un homme intelligent.

Il a été condamné à mort et sa femme a été punie de trois ans de travaux forcés.

Chasse aux places. — Onze emplois de commis rédacteur à la Ville (2.700 francs par an) viennent d'être mis au concours. Il y avait cent vingt-deux candidats. Tous étaient licenciés en droit; dix-neuf étaient en outre licenciés ès lettres; un possédait à la fois ses deux licences et son doctorat; trois avaient concouru pour l'agrégation de philosophie.

On songe avec mélancolie aux cent onze licenciés en droit qui n'ont pu obtenir la place convoitée. S'ils croient encore que le développement intensif de l'instruction favorise la prospérité générale, ils doivent être persuadés que la même instruction ne suffit pas du tout à faire le bonheur des particuliers.

La jeune fille aux aiguilles. — On cite à Saint-Germain-en-Laye une jeune fille de seize ans, Mlle Julienne Landrieux, qui fait la stupéfaction des médecins.

Il y a cinq ans, Julienne Landrieux, fit, avec une fillette de son âge l'inconcevable pari d'avaler un paquet d'aiguilles. L'enjeu était de deux sous. Elle le gagna. Depuis ce temps, elle ne s'était aperçue de rien lorsque, il y a quatre ou cinq jours, elle ressentit des démangeaisons singulières. Elle se gratta et s'aperçut que des aiguilles lui sortaient du corps, à divers endroits, *la tête en avant.*

Depuis quelques jours, un pharmacien s'occupe à retirer ces aiguilles. On en a vu sortir des joues, des oreilles et même des yeux. Celles qui sortent de la main apparaissent, non dans le sens de la longueur de celle-ci, mais en travers.

Julienne Landrieux éprouve une légère douleur au moment où l'aiguille perce la peau. Elle ne souffre pas pendant qu'on l'arrache. Elle n'est nullement effrayée. Au contraire, cela l'amuse. L'insouciance jeune fille, actuellement servante chez un épicier, ne se doute pas qu'une seule de ces aiguilles, lui perforant l'intestin, aurait pu provoquer une péritonite mortelle.

Le nombre des aiguilles retirées est d'environ quatre-vingts.

M. Holland, l'ingénieur américain bien connu, vient, dans une conférence faite à New-York, d'annoncer qu'il allait construire un steamer sous-marin pouvant effectuer la traversée de Calais à Douvres ou de Boulogne à Folkestone.

Les passagers prendront place dans de grands salons, éclairés à la lumière électrique, ou dans des cabines particulières. Tandis qu'ils seront en train d'allumer un cigare ou de boire une tasse de thé, le steamer, quittera, sans la moindre secousse, la jetée de Calais, et cinquante minutes plus tard, sans s'en douter, les voyageurs se trouveront amarrés à la jetée de Dou-

vres, et réciproquement; il n'y aura pas la plus légère sensation de tangage ou de roulis, partant plus de mal de mer. On se rira des brouillards et des tempêtes. M. Holland pourrait bien, dans l'intérêt de l'humanité souffrante et flottante, abrégé un peu sa tournée des conférences, et se hâter de... monter son bateau.

Le plus grand navire du monde. — Une compagnie anglaise vient de lancer, à Belfast, un navire qui sera, dit-on, le plus grand du monde.

Ce navire, le *Celtic*, a 700 pieds de long, soit environ 230 mètres. Il déplace 36.700 tonnes et possède neuf ponts superposés.

Parions que les Allemands, grands constructeurs de grands bâtiments, vont se piquer au jeu, et lancer bien à la mer quelque Léviathan plus formidable encore.

L'éclairage des grands hôtels

à l'acétylène

En ce moment de l'année où les casinos s'ouvrent un peu partout, dans les villes d'eaux, dans les montagnes, sur les plages, la question d'éclairage s'impose comme une question de premier ordre. Il s'agit en effet, de choisir un éclairage moderne, capable de donner satisfaction à tous. Certains lieux de ce genre, et ce ne sont pas toujours les moins renommés, ne peuvent, par suite de leur situation, s'éclairer à l'électricité. D'autres, d'importance secondaire, ne veulent ou ne peuvent pas toujours faire les frais d'une installation aussi dispendieuse et recherchent d'autres moyens d'éclairage, qui soient néanmoins capables de remplacer en tous points l'éclairage électrique.

Le gaz d'éclairage ordinaire, outre qu'on ne peut pas toujours se le procurer sur certaines plages retirées, dans des localités perdues dans la montagne, ne va pas sans de nombreux inconvénients. Il est un peu vieux jeu, ne donne pas une très belle lumière et a surtout le désavantage de surchauffer considérablement l'atmosphère des salles de spectacle, salles de jeu, etc., des casinos, dans lesquelles la température régnante atteint déjà par elle-même un degré respectable. On ne saurait non plus recourir au pétrole ou à d'autres agents d'éclairage de même genre et il est inutile d'en parler ici.

Il y a bien l'éclairage à incandescence par l'alcool, mais réellement il faut avouer que l'époque n'est pas venue (si jamais elle vient), d'employer l'alcool pour l'éclairage des hôtels, des grands cafés, des casinos. L'expérience qu'ont tentée l'hiver dernier, à la suite d'un accident survenu à leur installation électrique, les propriétaires de l'Excelsior Palace, avenue de la Grande-Armée, est plus que concluante. Flamme triste, douée d'un faible pouvoir éclairant accompagnée de mauvaise odeur. Nous restons donc en présence de l'acétylène.

Le nouveau gaz, par suite des brillantes qualités qu'il possède, est tout indiqué pour l'éclairage des villes ou stations que nous venons d'énumérer, et les avantages qu'il réserve ne peuvent échapper à aucun pro-